

## Pour quoi travaillerons-nous demain ?

---

Le travail est en mutation, c'est un fait. Le phénomène grandissant de diversification des formes d'emploi, de fragmentation des parcours professionnels ou encore de transformation de la nature des entreprises, percutent et questionnent directement le droit du travail ainsi que notre système de protection sociale — fondée sur la position de l'individu au regard de l'emploi. Mais la réflexion autour de solutions appropriées pour mieux garantir les droits, protéger les actifs et sécuriser les transitions professionnelles interroge cependant d'autres dimensions, notamment les représentations sociales du travail, et la place que les individus accordent à ce travail.

### *Quel impact de ces transformations peuvent avoir sur les représentations sociales ?*

Si le rapport au travail a évolué au fil des siècles, il occupe aujourd'hui une place centrale dans nos activités et participe des phénomènes d'intégration économique (revenus) et sociale (statut) ainsi que de la construction des identités<sup>1</sup>. Cependant, lorsque l'on s'intéresse plus particulièrement aux représentations sociales véhiculées par le travail, et notamment au lien bonheur-travail<sup>2</sup> on distingue deux tendances.

- La 1<sup>ère</sup>, les partisans de « l'avoir » considèrent le travail comme un moyen permettant d'accéder au bonheur. Cette conception valorisant la dimension extrinsèque du travail qu'est la rémunération est plutôt développée auprès des catégories sociales les moins élevées, des personnes au chômage, des ouvriers (qualifiés ou non) et des employés. Elle s'articule autour du travail en tant que « condition minimale du bonheur ». En ce sens, il est un revenu et donc un moyen de consommer et ainsi d'améliorer sa qualité de vie<sup>3</sup>.
- La 2<sup>nde</sup>, ceux qui prônent « l'être » pour lequel le travail consiste en une fin. Dans cette perspective — que l'on retrouve principalement parmi les cadres, les professions libérales et les plus diplômés de manière générale — le travail se conçoit comme une « composante du bonheur », c'est ainsi sa dimension intrinsèque qui est privilégiée (contenu de l'activité, réalisation de soi, épanouissement personnel).

Si comparativement à d'autres pays, la France semble plutôt valoriser la dimension intrinsèque du travail<sup>4</sup>, ces deux conceptions permettent de pointer l'importance du statut dans l'emploi (sécurité/insécurité) ainsi que du statut social qu'il implique dans la construction du rapport au travail. Cependant, dans l'une ou l'autre de ces perspectives, le travail n'en reste pas moins un élément central et, de manière générale, outil d'intégration sociale.

Vu à travers le prisme des représentations, le phénomène de mutation du travail interroge : les changements actuels vont-ils renforcer l'écart entre ces deux perceptions ou bien l'atténuer ?

---

<sup>1</sup> Jolly C. et Prouet E. (Coord.) (2016), L'avenir du travail : quelles redéfinitions de l'emploi, des statuts et des protections ?, Document de travail n° 4, France Stratégie, mars 2016.

<sup>2</sup> Baudelot C, Gollac M, Travailler pour être heureux : le bonheur et le travail en France, 2003.

<sup>3</sup> Malenfant R., LaRue A., Mercier L., Vézina M., « Précarité d'emploi, rapport au travail et intégration sociale », *Nouvelles pratiques sociale*, vol.15, n° 1, 2002, p.123.

<sup>4</sup> Davoine L, Méda D, Place et sens du travail en Europe : une singularité française ?, Document de travail, n°96-1, CEE, 2008.

Alors qu'il est possible d'avancer l'hypothèse selon laquelle le développement des contrats courts (concentrés sur une partie de la population), la précarisation de l'emploi et du statut dans l'emploi, peuvent amplifier la dimension extrinsèque du travail (fonction de rétribution), les deux mouvements peuvent cependant trouver une impulsion dans les évolutions actuelles. D'une part, l'augmentation des situations de polyactivité – notamment à travers des activités bénévoles – peut faire converger vers l'idée d'une double fonction du travail en ce qu'il est à la fois un moyen de subvenir à ses besoins, mais participe également de l'épanouissement personnel par l'intermédiaire d'une autre activité. Cependant, s'il s'agit de la recherche d'un complément de revenus (initiatives de l'économie collaborative, etc.), cela peut de la même façon renforcer la conception du travail comme « moyen ». D'autre part, le besoin grandissant de séparation entre la sphère professionnelle et la sphère privée et le désir de réduire l'imprégnation du temps de travail sur le temps personnel (notamment en France<sup>5</sup>) peut également participer du renforcement de la conception extrinsèque du travail en séparant les temps alloués à la rémunération de ceux durant lesquels favoriser le développement personnel.

### *Mutations du travail, représentations sociales et revenu universel.*

Dans une perspective de réconciliation des deux conceptions du travail, la réflexion peut être amenée sur un sujet d'actualité : le revenu universel. En effet, si les mutations contemporaines du travail ainsi que la crise de notre protection sociale redonnent une actualité aux propositions de revenu universel<sup>6</sup>, cela fait écho aux réflexions sur les représentations sociales du travail. Le revenu de base ou autres revenus universels, au-delà d'une réflexion sur le mode de calcul concernant leur financement, est-il une réponse — adaptée — aux représentations sociales et à leurs propres perspectives d'évolution ?

Si l'on se projette dans la perspective de mise en place d'une telle mesure (qu'il s'agisse d'un revenu universel de base<sup>7</sup> ou bien d'un revenu minimum pour tous<sup>8</sup>), quelles seraient les conséquences au regard des représentations ?

La distribution d'un revenu universel (d'un montant suffisant) pourrait permettre de dégager du temps — jusque-là consacré à travailler contre un revenu — pour en faire un temps disponible pour exercer une activité professionnelle qui favorise l'épanouissement. Cependant, si l'on regarde dans un cadre plus large, la question se pose de savoir si ce type de modèle correspond plus généralement à la place que nous accordons au travail en France. En effet, l'hexagone se différencie d'autres pays (au niveau européen, mais également mondial) par la place centrale que sa population accorde au travail. Si les Français déclarent de manière plus prononcée que le travail est central (62 % des Français déclarent que le travail est « très important », contre 48 % au Canada, 47 % au Japon ou encore 32 % aux États-Unis<sup>9</sup>), ils sont également ceux pour qui cette centralité se renforce (la France est parmi les rares pays à connaître une progression de la part de la variable « très important », s'éloignant de 12 points à 26 points de pourcentage des pays comme la Belgique, le Danemark, la

---

<sup>5</sup> Selon l'ISSP 2005, 37 % des Français souhaitent réduire le temps consacré au travail, et selon le WVS 2005, 75 % des Français interrogés souhaiteraient accorder plus de temps à la famille. Cette aspiration à une meilleure séparation des temps est d'ailleurs un phénomène d'autant plus marqué en France.

<sup>6</sup> L'économie politique 2015/3 (N° 67).

<sup>7</sup> Van Parjys, *L'Allocation universelle* (avec Yannick Vanderborght), La Découverte, coll. « Repères », Paris, 2005

<sup>8</sup> Cf. travaux de Milton Friedman.

<sup>9</sup> Enquête World Values Survey (2005-2009).

Grande-Bretagne ou encore les Pays-Bas pour qui la cette variable diminue relativement à d'autres sphères [famille loisirs, etc.<sup>10</sup>]). Dans cette perspective, la mise en place d'une disposition telle que le revenu universel s'accordera-t-elle avec cette centralité du travail dans notre société ?

La question des représentations sociales, pourtant peu utilisée dans les travaux sur les mutations du travail, peut s'avérer pertinente. Ces éléments permettent ainsi de bousculer les modes de réflexion et d'apporter un angle de vu complémentaire quant aux solutions qui peuvent être proposées, car au-delà d'être des pistes réalisables (ou non) sur les plans juridiques, économiques, s'agit-il de réponses socialement « acceptables » ?

---

<sup>10</sup> Enquête European Values Survey (1990-1993 et 2008-2010)